Aux membres du collège,

Madame la Directrice générale,

Vous serait-il possible d’ajouter les points suivants à l’ordre du jour du Conseil Communal de ce jeudi 22 septembre 2016.

D’avance je vous en remercie

Aubry MAIRIAUX

Interpellation : **T.T.I.P / CETA**

Monsieur le Bourgmestre,

Le collectif de Charleroi « C’est qui ce TTIP » en collaboration avec le Bourgmestre en titre de Charleroi organise une rencontre, le 4 octobre 2016, des communes qui se sont exprimées contre le TTIP.

Monsieur le Bourgmestre compte-t-il représenter notre ville lors de cette journée ?

Comptez-vous en faire la publicité et y réitérez la position de la ville de Fontaine-l’Eveque prise en sa séance du 23 avril 2015 ?

La ville ne devrait-elle pas clairement signifier qu’elle a une position identique à l’égard du CETA ?

Interpellation**: Mobilité**

Monsieur le Bourgmestre,

Début juin 2016, vous annonciez que les finances de la ville de Fontaine-l’Evêque ne pouvaient supporter la création d’un plan communal de mobilité. Nous ne pouvons que le regretter. Néanmoins, le collège ne jetait pas aux oubliettes les questions de mobilité en voulant associer tous les acteurs à la réflexion globale par la création d’une commission mobilité en septembre.

Les membres de cette commission devaient être désignés en juin.

Nous sommes également favorables à ce que la commission, avant qu’elle ne puisse amener des propositions, soit dotée d’un diagnostic communal de mobilité. Ce diagnostic pourrait très bien être établi par un conseiller en mobilité que la commune pourrait envoyer en formation. Comme nous le rappelions plus haut, même si la situation de la ville est critique, il existe des solutions qui permettent de proposer des améliorations sans toujours dépendre d’autrui. Il en sera de même pour la réalisation des aménagements de circulation : des petits aménagements peuvent avoir de grands effets.

Enfin, nous espérons que cette commission ne concentrera pas uniquement son travail sur la réflexion des problèmes de stationnement, ni même sur la seule entité fontainoise, mais élargira son approche en pensant notamment au mode doux, ainsi qu’à la multimodalité. Notre ville possède un potentiel sous-exploité qui ne demande qu’à servir.

La semaine de la mobilité se termine ce 22 septembre 2016, jour du conseil communal, ne serait-ce pas une belle symbolique que d’approuver la création de cette commission, de ses objectifs et de son règlement ?

Interpellation**: Ecole Industrielle commerciale et professionnelle de Fontaine l’Evêque**

Monsieur l’Echevin de l’Enseignement,

Des rumeurs circulent sur une perte de matricule de l’école Industrielle de Fontaine.

Pourriez-vous nous confirmer cette information ?

Dans le cas d’une réponse positive, pourriez-vous nous expliquer les conséquences de cette situation ?

Aucune autre solution n’a-t-elle pu être envisagée ?